





VIE DU ROI

LOUIS XVI.

Amicus plato, sed magis amica veritas.

J'aime mon Roi, je suis prêt à verser mon sang pour
lui, mais j'aime encore mieux la vérité.

fort critique.

Archivio Storico.



A PARIS,

1790.

1000000000



0-18-0-1378

8°-6420

СІЛЬСКА

0055

VIE DU ROI LOUIS XVI.

Amicus plato, sed magis amica veritas.

J'aime mon Roi, je suis prêt à verser mon sang pour lui, mais j'aime encore mieux la vérité.

JE satisfais aux vœux empressés du public, en offrant à sa curiosité, le tableau de la vie du roi Louis XVI, & je ne doute pas qu'il ne la lise avec la plus grande avidité.

On remarquera certainement que je n'écris que pour la vérité, & par conséquent pour la postérité; c'est pourquoi je rencontrerai rarement le goût de mon siècle, parce que j'aime mieux être un historien fidèle, & m'exposer à la persécution des personnes qui ont intérêt que la vérité soit supprimée, plutôt que de trahir mon devoir, quoique les courtisans ne manqueront pas d'empoisonner ma sincérité & de la métamorphoser en crime.

Le vingt-trois août 1754, fin des jours caniculaires & veille de la tragique & horrible catastrophe, arrivée, sous le règne de Charles IX, jour de la Saint-Barthélémi, nâquit LOUIS-

A

AUGUSTE , aujourd'hui roi de France
second fils de Louis , dauphin de France , &
de princesse de Saxe , sa seconde épouse .

Il fut nommé duc de *Berri* , & devint dauphin , à la mort de son pere , arrivée en 1765 .

Quoiqu'il ne faille pas s'arrêter superstitieusement aux présages qui sont , pour la plupart , incertains & trompeurs (il ne laisse pas d'y en avoir quelques-uns , qui méritent une attention particulière , & desquels on peut tirer des *conjectures solides & véritables* . Telle étoit celle que l'on fit au sacre de Henri III , sur ce que la couronne lui étant mise sur la tête , il dit assez haut qu'elle le blessoit : ce qui fut interprété d'autant plus sinistrement , qu'elle lui avoit roulé par deux fois de dessus la tête .

L'Infant Ferdinand , fils de Philippe II , ayant toujours dormis , entre les bras de la marquise de Verlanga , pendant qu'on le juroit prince de Castille , & ne s'étant réveillé qu'au bruit du *Te-deum* , le duc de Segorve dit dans l'assemblée : *mauvais sommeil , en pareille occasion ; vous ne règnerez jamais* : il fut prophète .

L'horoscope qu'on a tiré des circonstances critiques & déplorables , dans lesquelles Louis XVI est venu au monde , ne se trouve que trop vérifié dans le cours de sa vie . Cette

chaîne désastreuse est composée d'une multitude d'anneaux malheureux qui se tiennent fortement, & qui sont comme inseparables, ainsi que je le montrerai dans la suite.

Il semble que les jours canniculaires ayent influé prodigieusement sur le caractère de *Louis-Auguste*, en pompant & dissipant sa cervelle, de manière qu'il n'a qu'un esprit épais, bourru, fantasque & inconstant.

2^o. Que sa mère, née princesse de *Saxe*, dont l'étymologie est *pierre*, *roc*, ou *rocher*, lui ait infusé en naissant, un cœur dur, comme un caillou.

3^o. Que la veille de la *Saint-Barthellemi*, jour de sa naissance, présageoit tous les fléaux qui devoient assiéger la France. On sait que le jour de la *Saint-Barthellemi*, Voltaire étoit attaqué d'un frissonnement involontaire, qui lui occasionnoit une fièvre périodique, tous les ans, pendant vingt-quatre heures, par le souvenir affreux de l'horrible massacre des Huguenots (1), ainsi il n'est pas étonnant qu'une époque aussi cruelle n'annonce de grands maux à la nation.

(1) Je dois cependant vous apprendre une anecdote aussi extraordinaire que touchante, & que je suis honneux d'avoir ignoré jusqu'à présent : c'est que M. de

4°. Que le dauphin , son pere , ne lui ait insinué des sentimens durs envers les hommes ; car *un prince qui* , selon le marquis d'Argenson , ministre des affaires étrangères , regardoit la bataille de Fontenoy , comme s'il étoit à une chasse de lièvres , & disoit presque : *quoi ! n'est-ce que cela ?* donnoit une idée bien défavorable de son caractère , quoiqu'on se soit efforcé de lui prodiguer toutes sortes de louanges . La lettre de ce ministre à Voltaire , est moins suspecte que l'éloge d'une fourmilière d'adulateurs qui se tournoient du côté du soleil levant .

L'imprudence & l'étourderie du dauphin qui tua , d'un coup de fusil , le marquis de

Voltaire n'a pas encore passé une seule année de sa vie , sans avoir la fièvre le jour de la Saint-Barthelémi . Il ne reçoit jamais personne à pareil jour ; il est dans son lit ; l'affaissement de ses organes , l'intermittence , la vivacité de son pouls caractérisent cette crise périodique . On s'y attend , on ne l'approche qu'en tremblant . Il semble que son cœur soit ulcéré de toutes les plaies que la persécution religieuse a faite aux hommes ; & on se garde bien de lui en parler , dans la crainte d'ajouter à sa douleur . Je vous atteste ici un fait que d'abord je me défendois de croire ; mais toute sa maison en est témoin depuis vingt ans . Cette fièvre a été le génie de la Henriade . *Extrait d'une lettre adressée à M. de Ville-vieille , par le marquis de Villette en 1777.*

Chambord , son premier écuyer , n'annonce point un prince mûr & réfléchi.

L'éducation auroit pu réformer ces vices & ces défauts , dans le jeune duc *de Berry* ; (nom fatal encore , car l'on fait que le roi d'Angleterre appelloit par dérision Charles VII roi de Bourges) mais on la confia à M. de la Vauguyon , qui étoit un véritable cagot .

Cependant les vertus ou les vices des enfants , viennent de l'éducation qu'on leur donne . Comme d'une bonne terre qui n'est pas labourée , ou qui ne l'est pas par un bon laboureur , naissent des ronces & des épines ; les méchantes inclinations & les vices prennent bientôt racine dans les meilleurs naturels , quand l'art ne vient pas au secours de la nature , à plus forte raison quand le sol est aride & ingrat .

Que peut-on espérer de bon d'un prince , qui , au sortir du berceau , est nourri par des femmes folles , qui passe son adolescence parmi des filles lassives , des flateurs infâmes , des bouffons , des comédiens , des débauchés , des fous & des scélerats , de qui il n'apprend que des saletés , & qui ne lui inspirent que l'amour des plaisirs , que le faste , l'arrogance , l'avarice , la vengeance & la tyrannie ? Enfin ,

de quoi fera capable un prince qui , d'une telle école , est appellé au gouvernement d'un royaume ?

Il est vrai que le caractère dur de Louis-Auguste , & les circonstances que je rapporterai , l'ont exempté des vices des filles Jassives & du faste ; mais les passions que son caractère rejettoit , ainsi que son tempérament , ont laissé la place à d'autres passions qui n'en ont exercé qu'un empire plus absolu .

Mais suivons la chronologie de sa vie , & ne citons que les anecdotes qui y sont relatives , pour prouver que les pronostiques & les prédictions tirées des circonstances de sa naissance se sont vérifiées .

A peine eût-il vu la lumiere que les Anglois commencèrent à rompre le commerce des François dans les isles , à s'emparer de leurs vaisseaux , de leurs possessions & de leurs comptoirs . Le général Lalli vendit Pondicheri , traita indignement les François , réduisit à la misere & à la famine les soldats ; engloutit dans ses coffres la fortune des particuliers & les vases sacrés des temples & des églises .

Louis XV , entré les bras d'une nouvelle Betsabée , oublloit la gloire , l'honneur & la sûreté de la nation . Le prince de Souïsise ,

nommé généralissime par le canal des grâces de la marquise de Pompadour, se laisse enlever les vivres de l'armée, dans la crainte de voir piller & dévaster les biens de son épouse ; c'est ainsi que l'intérêt particulier de nos héros, l'emporte sur l'intérêt de la nation.

Richelieu s'arrange avec les ennemis, trahit les intérêts de son roi, sa gloire & son honneur, mais il le peut faire impunément, parce que la VÉNUS de la France, le protége, & que Je bien-aimé ne voit que par ses yeux. Il reçoit le prix de sa trahison, le partage avec la Pompadour, fait construire le pavillon d'Hanovre, sur les boulevards : pour éterniser, par un trait de la plus haute imprudence, son odieuse trahison : & les François ferment les yeux !

Ce même pavillon a servi en 1789, à retirer les conjurés contre la patrie, les Bezenval, les Broglie, les Lambesc, les d'Autichamp, &c. &c. . . . mais comme si ce lieu fut le répaire des trahisons, & que l'on en médite encore, on le laisse subsister, tandis que la bastille est détruite.

Je vois arriver à Versailles le maréchal de Richelieu, avec un habit superbe, galonné en or, dans un goût nouveau ; Louis XV demande comment on appelle cette mode : n'en

soyez pas surpris, *Sire*, répond un courtisan adroit, c'est de l'or d'Allemagne; en reprochant tacitement la trahison de Richelieu.

Cependant la guerre est toujours malheureuse, & Louis s'en console dans les bras de la Pompadour; une paix honteuse pour la France, devient le sceau de cet opprobre.

Mais pendant ce tems, il arrive beaucoup d'évéñemens singuliers. La marquise fait embastiller les tins, tandis qu'elle enrichit ses créatures. Elle fait ériger la terre de Marigny en marquisat, en faveur de son frere, & veut le faire recevoir cordon bleu. Louis XV en fait expédier le brevet, & l'envoie au prince de Conti, par un de ses pages, pour signer; mais ce prince répond que c'est avec du f.... qu'on fait les princes du sang, & non avec du parchemin, & le cordon reste en suspens. Le due d'Orléans dit, à son tour, que le *poisson* est encere trop petit pour être au *bleu*, parce que le frere de la Pompadour s'appelloit *Poisson*, & l'on est quelque tems fans en parler.

Dans ces entrefaites, Louis dauphin, pere de Louis XVI, ennuyé de ne pas régner, & tout dévoué aux Jésuites, commence à déplaire au roi, son pere. Maurepas, ministre zélé pour les jésuites & pour le dauphin, est découvert & disgracié.

Le 5 janvier 1757, les partisans du dauphin croyant lui faire leur cour, suscitent le bras du régicide *François Damien*, élève des Jésuites, & il porte ses mains sacrilèges sur Louis-le-bien-aimé. Cet infâme scélérat arrêté & convaincu, voit arriver le duc d'Orléans, qui lui demande le nom de ses complices. *C'est vous, M. le duc,* répond le scélérat, & le duc d'Orléans fuit encore

Damien néanmoins accuse les Jésuites, le dauphin & plusieurs personnes de la cour; l'on arrache, l'on enlève des registres la preuve de cet infernal complot: l'on récompense tous les juges; comme la Michodière, Miroménil, Maupeou, &c. afin d'acheter leur silence; mais l'on se résout à faire mourir ténébreusement les uns, & à détruire le germe de la fécondité dans les autres.

Le dauphin, homme fort, puissant & vigoureux, avale un poison lent, qui le séche, le consume comme un hareng forre: on est obligé de lui faire une espèce de *hamac* avec du *satin*, afin qu'il put reposer, & ses os perçoient encore ce *satin*, jusqu'à sa mort. Son pere ne voulut jamais le voir, ni consentir qu'il fut enterré à Saint-Denis; comme s'il eût été persuadé que celui qui avoit ou qu'on

croyoit avoir conspiré contre la vie de son pere & de son roi, eût profané après sa mort la sépulture des rois.

Comme il falloit une victime pour déguiser ces affreuses vengeances , on rendit la Pompadour la première victime d'atrocités qui lui étoient étrangères. Elle fut donc empoisonnée; mais elle n'en douta point , lorsque , voulant aller voir le Roi , on lui dit que cela étoit impossible , & dans le même tems l'on disoit au roi , qui étoit passionné pour cette femme , malgré une incommodité dégoûtante pour son sexe , que la Pompadour étoit attaquée d'une maladie pestilentielle , & qu'on ne pouvoit en approcher sans danger.

Peu auparavant , la marquise , femme assez spirituelle , recevant un bassin d'or , plein de louis d'or , répondit au page qui le lui apportoit : *reportez au roi , votre maître , ce bassin & ce trésor ; je ne prends qu'un louis , car je n'ai jamais aimé & je n'aimerai jamais qu'un Louis.*

C'est avec de telles faillies & de telles paroles , qu'elle étoit parvenue à enchaîner la volonté de Louis-le-bien-aimé , & à le rendre son esclave.

On prétend aussi qu'on donna un poison lent à la reine & à la dauphine , comme ayant

trempé , ou ayant eu intérêt de tremper dans le complot . L'on ajouta même que la reine avoit su qu'un évêque jésuite avoit voulu empoisonner Louis XV dans une hostie , mais qu'un courtisan s'en étoit apperçu , & avoit averti le roi , lequel avoit déclaré aussitôt qu'il ne se fentoit pas digne de communier .

Tout ce qu'il y a de certain , c'est que la reine & la dauphine moururent de langueur .

Quelque tems auparavant , Mme. Louise , éprise de la beauté d'un garde - du - corps , & son tempérament la tourmentant depuis plusieurs années , résolut de se livrer une fois au doux penchant de la nature : loi invincible , impérative & beaucoup plus juste & plus puissante que les loix civiles .

Elle accoucha donc d'un enfant qui donna lieu à une chanson fort amusante , intitulée *les noëls de la cour* , où chaque courtisan joue un rôle digne de son caractère , & l'on y remarque avec plaisir le maréchal d'Estrées , courtisan sans bassesse , Bertin , receveur général , ci-devant matelassier - tapissier de Lyon , pays de Pilate , qui condamna Jésus - Christ injustement à mort . (L'on voit encore à Lyon le lac de Pilate .)

Le tempérament de madame Louise & l'exem-

ple de son père, furent le véhicule qui la conduisit à se charger du soin de la postérité. Le préjugé lui a fait un crime d'une action aussi naturelle, tandis que la comtesse le Valois de la Motte, cette femme vile, intrigante, chevalière d'industrie, se fait gloire d'être issue d'un adultère de Henri II.

Madame Louise, d'une humeur douce & sociale, étoit faite pour le bonheur d'un époux, si les faux égards du trône ne l'avoient forcée de taire en elle les sentimens de la nature : & pour se punir d'une faute, qui n'en est une qu'aux yeux de ceux qui ont renoncé aux loix de la nature, elle s'est ensevelie, en 1769, dans un cloître, dont elle a fait l'édification jusqu'à sa mort ; car elle étoit réellement bonne, humaine & sensible. Il seroit à souhaiter que les princesses du sang pussent choisir & prendre des époux, comme les autres personnes de leur sexe. Les condamner à la stérilité, c'est leur faire violer des loix inviolables.

La politique, à l'œil morne, taciturne & défiant, suggéra le dessein criminel d'ôter aux enfans du dauphin la faculté générative. La Vauguyon se chargea de cet abominable ministère : soit qu'il rompit le nerf érecteur &

générateur de ces tendres enfans, soit qu'il leur donnât une potion réfrigérante & anti-générative (1), il n'en est pas moins vrai que les enfans de France passèrent pour être impuissans chez la salubre faculté de médecine & chez le peuple : c'est pourquoi le mariage de Louis XVI & celui de monsieur de Provence, si longtems stériles, paroissoient confirmer cette opinion vulgaire. L'on ajoutoit que, si M. le comte d'Artois avoit été fécond, c'est que ce prince étant trop jeune lors de l'opération *spadonique*, n'avoit pas été privé de son aptitude.

D'autres prétendoient que les mâles & les femelles avoient été également frappés d'une stérilité artificielle & technique, puisque madame Clotilde étoit stérile ; mais les enfans de Louis XVI ont détruit cette opinion chez les uns, & aiguisé les traits de la satyre ou de la calomnie chez les autres.

Laverdi, conseiller au parlement, nommé

(1) Il y en a qui disent que la Vauguyon fit avaler, aux enfans du dauphin, des vers luisans, ou éclairans, qui ont la vertu de rendre les hommes impuissans, selon plusieurs naturalistes.

Au surplus, on récompensa la Vauguyon, en le créant duc héréditaire.



contrôleur-général des finances par ses artifices & son dévouement à la cour , c'est-à-dire aux ministres , affecte la plus grande popularité & la plus grande application pour l'intérêt public. Il va chez les parfumeurs & gantiers marchander lui-même des gants , tels que ceux que l'on fournittoit aux princesses : on les lui fait trois livres , tandis qu'on les vendoit douze livres aux princesses & aux dames d'honneur , ce qui faisoit une somme considérable par jour ; & tout le monde s'écrie , que c'est un bon , un digne ministre. Laverdi profite de cet enthousiasme pour surprendre les créanciers & les rentiers de l'hôtel-de-ville ; il exécute son projet , & tout le monde le maudit après l'avoir accablé d'éloges.

Bientôt après , les Mercures de Louis XV lui offrent la Dubarri pour maîtresse : cette femme avoit ses créatures ; elle fait donner le contrôle à l'abbé Terrai , parce qu'il avoit été le rapporteur des édits bursaux qu'on avoit envoyés au parlement , & qu'il s'étoit décidé pour la cour de Versailles , c'est-à-dire , pour la Dubarri. C'est ainsi qu'on récompensoit les sangsues publiques.

En 1770 , Louis-Auguste , dauphin de France depuis le décès de son père , épousa

Marie - Antoinette d'Autriche. L'on dit que Marie - Thérèse , qui connoissoit le mauvais caractère de sa fille , avoit déclaré que son alliance & ce présent qu'elle faisoit à la France , en occasionneroit la ruine ; que c'étoit le don le plus dangereux & le plus mauvais qu'elle pût faire à ses anciens ennemis pour s'en venger.

Quoi qu'il en soit , les réjouissances qui se firent le 31 mai 1770 à la place de Louis XV , pour la célébration de ce mariage , furent converties en deuil & en affliction , car il y périt une multitude innombrable de citoyens de tout rang , de tout sexe & de tout âge , dont on tira dès-lors des conjectures très - sinistres de cette alliance .

En ce tems s'élevèrent la dispute du parlement de Rennes , de M. d'Aiguillon , des autres parlemens , qui firent un seul & même avec le parlement de Bretagne , & l'ambition de Maupeou , qui avoit vendu sa compagnie pour acheter la faveur de la cour & la chancellerie .

Ce chancelier créa des conseils supérieurs & supprima les parlemens : mais la justice gratuite des nouveaux tribunaux coûta plus cher & fut encore plus inique que l'ancienne jus-

tice : ce qui fit crier les peuples contre cette innovation pestilentielle.

Louis-Auguste, dauphin, faisoit paroître alors beaucoup d'inclination pour la simplicité & pour l'économie. Louis XV, un jour, ayant ordonné une grille à Versailles, le dauphin, en se promenant, fait venir un ferrurier, l'interroge sur le prix d'une grille telle que le roi la vouloit, & il apprend que le prix étoit de plus des deux tiers moins que celui qu'on demandoit à son grand-papa ; il s'arrange avec le ferrurier, va trouver Louis XV, & lui demande la préférence de l'ouvrage, ce qui lui fut accordé, & il profita du surplus du prix demandé au roi par son artiste.

C'est à cette époque qu'on commence à reconnoître le goût du dauphin pour l'économie ; goût qui va dégénérer ensuite en avareuse, selon l'usage. Son inclination pour la ferrurerie commença aussi dès-lors ; il en prit des leçons, & oublia, en quelque façon, qu'il étoit présumptif héritier de la couronne, pour se rendre cyclope.

Louis-Auguste étoit fluet, avoit la taille fvelte, & ne paroissoit pas avoir pour deux jours de vie. Son épouse, au contraire, étoit une allemande friande, d'un tempérament ardent

ardent & plein de vigueur, qui auroit mieux aimé la flèche de Cupidon que la forge de son époux. L'exemple de la Dubarri & de mille autres alimentoit encore le feu intérieur qui la brûloit : on présumoit qu'elle auroit bien voulu l'éteindre, si elle en eût trouvé les moyens, si difficiles cependant à des gens de ce rang, qui ont toujours mille surveillans ; mais la chronique scandaleuse, qui exerce son empire sur les rois & les souverains ne l'éparagna point. On publia sourdement qu'elle étoit en commerce secret avec des incubes & des succubes ; & la malignité toujours crédule, quand il s'agit du mal, accrédita ces bruits vrais ou faux, calomnieux ou médisans.

On ne les vit cependant point éclater durant le règne de Louis-le-bien-aimé ; car la majeure partie du peuple adoroit la dauphine, la combloit d'éloges, & la considéroit sous l'emblème de la bienfaisance.

Un procès extraordinaire occupa la cour, la ville & les provinces : c'étoit celui de la présidente de Saint-Vincent avec le maréchal de Richelieu. Les grands, les princes & les seigneurs prirent parti pour ou contre, selon leurs divers intérêts ou leurs passions. Le motif de ce procès étoit que Richelieu, le com-

plaisant du roi , avoit fait sortir la présidente , sa parente , d'un couvent où elle étoit détenue , par lettre de cachet , pour la procurer au roi .

Le *bien-aimé* lui fit délivrer cent mille livres pour le prix de ses faveurs ; mais le maréchal proxenète ayant observé au roi que ce n'étoit pas assez pour une femme de ce rang , il accorda en outre trois cents mille livres , que Richelieu toucha , & dont il fit des billets à l'ordre de la présidente , exigeant d'elle qu'elle ne les négocieroit qu'après sa mort .

La présidente ayant eu besoin d'argent , les négocia . Richelieu les nia , fondé sur ce que la présidente ne pouvoit alléguer sa turpitude pour l'origine de cette crédite , & chercha , en Mercure intéressé , à s'approprier cette somme , pour le payement de ses foins .

Le prince de Conti , ce lâche qui avoit fait assassiner , en 1750 , à Chambor , le maréchal de Saxe , par un maître d'armes masqué qu'il avoit soudoyé , fit le vaillant auprès de cette femme , & s'en déclara le protecteur . Son crédit maintint , quelques instans , l'équilibre de la balance de Thémis ; mais ayant rendu le dernier tribut à la nature , Richelieu eut bien-tôt l'avantage , & le parlement qui ne se pique

pas d'être juste, rendit le plus indigne des arrêts.

En 1774, le 10 mai, mourut Louis XV, dit le *Bien-aimé*, & succéda au trône Louis-Auguste, dauphin de France, qui renvoya tous les ministres, & rappella le comte de Maurepas, disgracié à cause de l'affaire des Jésuites & de Damien.

Le comte de Maurepas conseilla au jeune monarque de renvoyer tous les anciens ministres, lui en indiqua de neufs, fit rappeler les parlemens exilés en 1771, & tenta, mais inutilement, le rappel des Jésuites, chassés & proscrits de toutes les couronnes.

Turgot, intendant de Limoges, homme froid, assez zélé pour le bien public, mais trop entêté & trop opiniâtre pour savoir bien faire *le bien*, succéda à l'abbé Terrai, le requin des finances. Louis-Auguste voulut prendre le surnom de *sévère*, le peuple lui donna celui de *bienfaisant*. Mais ce conflit de noms ne s'étant point décidé, le roi a fini par n'en point avoir.

A peine monté sur le trône, il vouloit se faire sacrer sur-le-champ, afin de se retirer de cet embarras, & de pouvoir se livrer à la chasse & à sa forge, ses seules occupations. Mais les

princes du sang s'y opposèrent, & il ne put être sacré que le 11 juin 1775. (1)

Il marqua son avénement à la couronne par des actes de bienfaisance ; il remit son droit de joyeux avénement, abolit la question préparatoire ; & le servage dans ses domaines.

Cependant son caractère féroce & brutal se déployoit dans toutes les circonstances. Ayant rencontré, un jour qu'il alloit à la chasse, un perruquier qui n'avoit pas voulu se ranger, il tomba sur lui à coups de fouet, & dit à ses courtisans, que l'ayant corrigé lui-même, il ne falloit pas le mettre en prison. Il ignoroit, sans doute, que rien n'est plus mesfiant à un prince que de frapper. Outre que c'est une action incompatible avec la majesté, & qui ravale le prince à quelque forte d'égalité avec son sujet, elle le fait passer pour cruel & pour emporté ; & il n'appartient point

(1) Le Roi employa cet intervalle pour se faire inoculer, avec les princes ses frères. Les bons François furent étonnés qu'on eût exposé ainsi les jours des trois princes, en les inoculant ensemble, au lieu de les inoculer l'un après l'autre, dans la crainte que quelqu'un d'eux ne pérît dans le traitement.

à un grand prince d'user de main-mise envers un de ses sujets.

La reine commença à faire paroître son goût pour la dissipation , la prodigalité & les fêtes. L'entrée de leurs majestés dans Paris fut magnifique. Des officiers des gardes-du-corps , qui étoient derrière la voiture du Roi , jettoient au peuple des écus à pleines mains : mais cette pluie d'or ne tomboit pas sur ceux qui en avoient besoin ; car des crocheteurs & des brigands avoient formé société entr'eux , ils écartoient , pousoient & renversoient les personnes qui vouloient ramasser l'argent. De pauvres femmes à qui il en étoit tombé dans les tabliers , furent écrasées par ces scélérats. Ainsi la joie de voir la famille royale , occasionna la mort de plusieurs.

Louis XVI étoit à Fontainebleau , se livroit tout entier au plaisir de la chasse ; & , lorsqu'il donnoit l'ordre dans les galeries à ses capitaines & aux mousquetaires , il sautoit , voltigeoit , chantoit comme un jeune étourdi. Il ressemblloit assez à un écolier qui sort de classe , & qui se plaît à polissonner , pour se dédommager de la contrainte qu'il a éprouvée.

Cependant la sageesse de ses ministres , de Vergennes , de Muy , Turgot , de Malesher-

bes, faisoit bénir son nom, & lui concilioit, avec l'éloge de ses sujets, l'estime des cours de l'Europe.

La mort du maréchal de Muy, & l'élévation du comte de Saint-Germain au ministère, changea un peu la face des affaires. Autant cet officier avoit été estimé & chéri des militaires, pendant sa vie privée, autant fut-il haï & détesté pendant son ministère (1).

Conservant un désir de vengeance contre quelques officiers de la maison du Roi, qu'il croyoit les auteurs de l'oubli dans lequel il avoit été enlevé, il profita de son ministère pour se venger impunément d'un outrage particulier, sur toute la maison militaire du roi, qu'il réforma & supprima, sous prétexte de se conformer à l'inclination économique du monarque.

Ces braves militaires, qui demandoient à

(1) On pourroit faire au comte de St. Germain l'application de ce que dit Tacite, en parlant de l'empereur Galba : *Il parut un grand homme, pendant qu'il fut homme privé; & tout le monde l'auroit cru digne de l'empire, s'il n'avoit jamais commandé.*

Tout le monde auroit également cru le comte de St. Germain digne du ministère, s'il n'y fut jamais parvenu : mais tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier.

servir à leurs propres frais , à la valeur des-
quels on devoit le gain des batailles & la
sûreté du roi , furent immolés à la passion se-
crete du comte de Saint-Germain , qui prépara
ainsi les malheurs arrivés à la famille royale.

Le comte de Saint-Germain , que les soldats
avoient regardé comme leur pere , adopta les
maximes allemandes , dans de nouvelles ordon-
nances , & anéantit ainsi le courage & l'hon-
neur des militaires , en leur substituant la
crainte . Les soldats commencèrent à être
moins attachés à leur glorieuse profession ; ils
avoient en horreur les manières & les puni-
tions franco-allemandes ; c'est pourquoi ils se
familiarisèrent davantage avec le peuple , & ils
ont fini par se fondre avec lui , & ne composer
plus qu'un seul & même corps .

Tous les militaires regrettèrent , avec rai-
son , le marquis de Montaynard , qui avoit
donné tant de preuves de son zèle & de son
amour pour le maintien de la discipline , du
bon ordre & de la subsistance des soldats
vétérans .

Dans le tems que le comte de Saint-Germain
faisoit de pareilles opérations , Turgot réfor-
moit & supprimoit tout dans la partie des
finances , sans peser les inconveniens d'une

Suppression si universelle & si prématuée.
Comme il ne fit point *le bien* par degrés, on
dit de lui qu'il favoit mal faire *le bien*.

La reine lui ayant demandé souvente fois de l'argent, ce ministre lui répondit toujours qu'il ne lui appartenoit pas, mais à la nation; ce qui irrita la reine, qui médita sa disgrâce.

Turgot, dur comme Louis XVI, sévère comme lui, économe comme lui, souhaitant avec ardeur le bien du peuple, comme lui, ignoroit l'art de faire sa cour, se reposoit sur ses actions. Mais si ce ministre marchoit sur les traces de Sully, & s'il étoit agréable à son maître, il avoit le malheur de ne pas trouver, dans Louis XVI, la fermeté de Henri.

Le comte d'Artois, les ducs de Chartres, de Bourbon & de Fitz-James, avoient fait un jour une partie avec leurs maîtresses, & ils avoient mis chacun dix louis en masse, pour se divertir. Turgot l'apprend, & il en avertit le roi, qui envoya ordre aux Invalides de tirer, quand le comte d'Artois passeroit *incognito*, pour se rendre à Paris au rendez-vous; l'on désigna l'heure à-peu-près, & l'on envoya secrètement un exprès devant le prince, pour avertir les Invalides du passage du prince.

Cependant le roi envoya aussi un ordre de

poser des sentinelles au lieu du rendez-vous , avec ordre de laisser entrer ceux qui préparaient & arrangeoient le festin , ou qui apporteroient les comestibles ; mais d'empêcher le comte d'Artois , les ducs de Chartres , de Bourbon & de Fitz-James d'entrer.

Ces trois seigneurs s'étant présentés *incognito* à la porte du *rendez-vous* , avec leurs favorites , furent surpris d'y voir des factionnaires ; mais ils le furent encore bien davantage , quand il leur fut déclaré qu'ils étoient consignés *de la part du roi* , & qu'ils n'entreroient pas.

Les trois ducs se retirèrent avec leurs maîtresses , & allèrent faire bombance ailleurs ; de sorte qu'ils ne manquèrent ni leurs plaisirs , ni leurs jouissances ; mais le comte d'Artois ayant parti *incognito* de Versailles , fut étrangement étonné de s'entendre saluer par une salve de canon des Invalides ; cependant il se rendit au lieu indiqué , & la porte lui ayant été interdite , comme aux autres seigneurs , il s'en retourna à Versailles.

Le roi , qui avoit voulu lui faire pièce , l'attendoit ; & le voyant arriver , il le félicita sur la promptitude de son retour. Le comte d'Artois enrageoit comme un diable , mais il n'osoit le témoigner , & il fit , comme bien d'autres , fortune contre bon cœur.

On exécuta les ordres du roi , en distribuant à des pauvres , ou foi-disans tels , les comestibles , le vin & les liqueurs qu'on avoit apportés pour l'illustre *quatuor*.

Turgot ayant été reconnu pour être l'auteur du tour qu'on avoit joué aux princes fort mal-à-propos (car un ministre ne doit s'occuper que des affaires d'état) devint leur bête noire.

On se réunit avec la reine , déjà mécontente du contrôleur-général , qu'elle appelloit le ministre négatif ; & Turgot ayant voulu réformer & éclairer l'administration des postes , le baron d'Ogny devint son ennemi juré , & le héros de la cabale qui fit disgracier le ministre des finances .

Pendant son ministère , en 1775 , on exerça des brigandages sur les grains ; il y eut des révoltes dans plusieurs endroits , & l'on punit , comme à l'ordinaire , quelques infortunés , en faisant grâce aux auteurs des brigandages , & en les élevant aux emplois & honneurs .

On voyoit que Louis XVI étoit ennemi du luxe , qu'il étoit fort économie , & les ministres & les courtisans qui singent toujours leurs maîtres , affectoient la plus grande simplicité , le plus grand désintéressement , renonçoient

en apparence aux pensions, comme Turgot qui n'accepta pas celle de ministre, mais qui conserva toujours celle d'intendant. L'on peut dire cependant à sa gloire, qu'il fut le plus désintéressé & le plus franc des ministres de son tems. L'exemple des vertus du Roi ne servit qu'à faire des hypocrites; & celui de sa simplicité qu'à changer les objets du luxe, protégé indestructible, qui se dérobe sans cesse à la main qui le poursuit.

L'hiver sec & glacial de 1776 fournit à la cour l'occasion de faire des dépenses excessives pour le luxe des traîneaux. L'on avoit le plus grand soin de cacher au monarque des frais aussi énormes qu'inutiles; & parce qu'il se ménageoit beaucoup, il croyoit que cela suffissoit pour la réparation des finances; mais il n'étoit pas assez éclairé pour voir qu'il étoit observé, qu'on déroboit à ses regards les objets de luxe & de dépense, & qu'en usant envers lui-même d'une sévère & même d'une Fordide économie, c'étoit épargner très-peu de chose, dans le tems qu'un simple écuyer des princes & des dames de la cour dépensoit plus à lui seul dans un jour, au compte de l'état, que le roi ne pouvoit épargner dans une année.

Le duc de Chartres ayant fait construire de superbes traîneaux , le comte d'Artois qui en avoit fait faire un grand nombre inférieurs à ceux du duc de Chartres , en ordonna d'autres & n'osa se servir des siens , dans la crainte de devenir le jouet des autres seigneurs.

Quant à la reine & aux autres princes & princesses , ils en avoient de magnifiques : & qui est- ce qui payoit ces augustes caprices ? c'étoit le roi , c'est-à-dire , la nation.

Pendant les courses royales en traîneaux , Louis XVI sortoit seul , visitoit les malheureux , les soulageoit . Il alloit ensuite se récréer dans le parc , faire lever les lièvres , les perdrix , avec cette voix brusque qu'on lui connaît . Il n'avoit pas de plus grand plaisir que de faire fuir les lièvres à force de crier .

Sur la fin de décembre 1775 , le feu prit au palais - marchand , & fit le progrès le plus rapide . Presque tout devint la proie des flammes : la sainte - chapelle fut beaucoup exposée , sans être heureusement endommagée .

Des plaisans attribuerent cet accident à un combat singulier , qui , felon eux , avoit eu lieu entre les deux déesses , *Thémis & Chicane* . Thémis , ajoutoit-on , ayant chassé la Chicane qui s'étoit emparée de son trône , de ses autels

& de son temple , voulut purifier son temple par le feu , avant d'y rentrer. L'on prédit dès-lors qu'il arriveroit des événemens considérables dans la suite.

Le palais a été rebâti à neuf , en pierres de taille ; de sorte que c'est un des plus beaux édifices de la capitale ; mais l'on a mis une nouvelle imposition sur les Parisiens , pour parvenir à cette réédification.

Le 25 avril 1776 , arriva dans cette capitale l'empereur Joseph II , qui voyageoit *incognito* , sous le titre de comte de Falkenstein.

L'air de simplicité & de popularité qu'il affectoit , lui gagnoit tous les cœurs. Il se promenoit *incognito* & déguisé dans toutes les rues de la capitale , entroit seul dans des cafés , comme un particulier , & s'entretenoit avec ceux qui ne le connoissoient pas , de toutes sortes d'affaires.

On a prétendu qu'il ne se comportoit ainsi , que pour découvrir ce que l'on disoit de la reine sa sœur , en quelle odeur elle étoit chez les Français , afin d'en tirer parti. Il étoit donc , à proprement parler , l'honnête espion de la cour.

On lui donna cependant des fêtes brillantes , & une seule représentation à l'opéra coûta

des sommes immenses : cela n'étoit guère d'accord avec l'humeur austère & avare de Louis XVI ; mais le roi dit , que puisqu'il étoit son beau-frere & empereur , il consentoit à cette énorme dépense pour satisfaire pendant trois heures la curiosité d'un homme ; falloit-il mettre à l'aumône les sujets , ou les surcharger d'impôts ?

Joseph mit donc à profit tous ses instans ; il vit que Louis étoit dur pour lui seul , mais qu'il étoit foible & facile à gagner par ceux qui l'environnoient ; il donna des leçons à sa sœur , & l'engagea à lui faire passer des millions de la France , pour déclarer la guerre à des puissances qui ne lui disoient rien , & qui observoient religieusement tous les traités de paix. Mais son ambition vouloit envahir toute la terre , & il se promettoit , après avoir subjugué la Turquie , de prendre la Lorraine , &c.

Marie-Antoinette , à qui on avoit soin de représenter la France comme le royaume le plus riche , le plus puissant , dont les ressources étoient inaltérables , ne crut point faire tort à la nation , en faisant passer des sommes immenses à son frere qui étoit dans la détresse.

La France ne produisoit pas , à la vérité , lui disoit-on , des raves si prodigieuses que

la vallée de Cusapa au Pérou , puisqu'il falloit cinq chevaux pour en transporter une seule d'un lieu à un autre , lesquelles étoient cependant fort tendres & fort bonnes (1) ; mais la source des richesses de ce royaume étoit inépuisable , & aussi considérable , relativement aux autres états , que les raves de Cusapa le sont en comparaison des nôtres.

Un tel parallèle passeroit pour absurde , ou du moins pour ridicule , chez des personnes sensées ; mais l'adulation , si commune chez les princes , leur présente , sans pudeur , les faits les plus extraordinaires & les plus disparates , comme s'ils avoient une parfaite analogie. Les grands gobent & hument un pareil encens . & leur génie borné devient la compensation des chaînes qu'ils font porter aux gens éclairés.

La longue stérilité de la reine sembloit confirmer les bruits qui avoient couru de l'impuissance du roi ; & la plupart des mercures de la cour , qui n'étoient point favorisés de Marie-Antoinette , cherchoient à semer la division entre les deux époux , en accusant seule la reine de stérilité , afin de la faire répudier , parce qu'on n'osoit dire au roi que c'étoit lui qu'on soupçonoit d'impuissance.

(1) Histoire des Incas.

Un jour que Louis étoit au château de la Muette , l'on profita du désir qu'il témoignoit d'aller se promener vers les BONS-HOMMES , pour avertir une belle marchande de Paris , & lui dire de se trouver sur le passage du monarque , afin qu'elle put en devenir la maîtresse en titre.

On la fit remarquer au roi en passant ; Louis dit que cette femme est en effet assez belle & jolie , d'un air froid , sur l'éloge qu'on faisoit de sa beauté . Il demanda ensuite de quel état étoit cette femme : on lui répondit que c'étoit une marchande de Paris ; là-dessus le roi dit qu'elle feroit mieux de rester à sa boutique , que de venir perdre son tems à la promenade . Cette parole fit connoître que le roi favoit tempérer ses passions , dans cette saison bouillante qui semble , en quelque manière , en excuser la licence ; mais comme l'on penche toujours du côté de la méchanceté , plusieurs attribuèrent cette apathie pour le beau sexe à l'impuissance du monarque .

Cependant la reine , instruite des moyens que l'on employoit pour la faire disgracier par son auguste époux , le comblloit de caresses , lui donnoit mille témoignages de la plus vive tendresse , afin de se conserver son cœur , & de faire punir ceux qui avoient tramé la désunion .

Ce fut alors que des libelles se multiplièrent de tous côtés contre l'honneur, la vertu & la gloire de la reine. L'on avoit déjà imprimé clandestinement à Angers, *les Nuits de Marie-Antoinette*, & l'on continua avec une force qui n'a pas d'exemple.

Dans ces entrefaites, la reine devint enceinte : l'on annonça sa grossesse ; &, comme elle protégeoit le prince Louis , dont la réputation étoit en mauvaise odeur dans le public , qu'elle avançoit dans les charges toute la famille des Guéménées , l'on choisit avec avidité cette circonstance pour la calomnier.

Il est vrai qu'on l'accusoit depuis longtems de plaisanter publiquement avec le comte d'Artois ; de ne conserver aucunz égards , ni aucunz ménagemens ; de donner des bals , des fêtes , de danser plus qu'il ne convient à une personne honnête ; de se livrer à tous ses plaisirs. Le comte d'Artois l'embrassoit publiquement , lui faisoit des niches , lui donnoit des bouquets , que la Reine dédaignoit dans un instant , qu'elle acceptoit dans d'autres , comme en agissent des amans ; mais la Reine étoit jeune , gaie , joviale , devoit-on lui faire un crime de son humeur ? Une femme court-elle toujours dans l'abîme , & ne peut-elle donc marcher sans que le pied lui glisse ? La liberté

honnête dont on jouit en France , bannit la licence & n'accroît point le vice.

Il n'y a aucune action où ce ne soit un crime évident que de juger mal , lorsqu'il est possible que le jugement soit faux : or mille apparences , cent mille apparences n'ôtent pas la possibilité qu'une chose qui paroît mauvaise ne soit bonne.

Qu'on fasse là-dessus ses réflexions , & l'on verra que de même qu'il n'y a presque point d'action , pour bonne qu'elle soit , qui ne puisse être interprétée en mal ; il n'y en a point aussi , pour mauvaise qu'elle soit , qui ne puisse être interprétée en bien : ainsi il ne faut point juger , ou juger favorablement . C'est pourquoi Louis n'a cessé de cherir son épouse , parce qu'il fait qu'un homme peut aller souvent dans un lieu infâme ; non-seulement pour n'y point faire de mal , mais même pour y faire du bien (1).

(1) Vitalien fréquentoit souvent les bordels , pour amener à récipiscence les femmes qui les occupent.

A l'exemple de ce dernier , on peut encore joindre celui de Robert d'Arbrissel qui , selon des lettres authentiques , quoi qu'en dise le P. de MAINFERME , couchoit avec les plus belles religieuses de ses couvens , & cela pour irriter la tentation & en triompher avec plus de gloire

La Reine ne pouvoit donc être coupable, car ses prétendues familiarités avec le comte d'Artois, avec le prince Louis, dans le même tems, auroient excité la jalouſie de l'un & de l'autre : ce qui auroit découvert tout le myſtère.

Le 19 décembre 1778, la Reine accoucha de Madame première. Tous les bons François furent enchantés de cet événement ; mais les méchans aiguiferent le stylet de la fatyre & de la calomnie , en attribuant la paternité à d'autres qu'à Louis XVI , comme si le comte d'Artois , dont l'ambition est connue , eût voulu se priver lui & ses enfans de l'héritage de la couronne , en commettant uninceste avec sa belle-sœur.

On ne pouvoit non plus l'attribuer au cardinal de Rohan-Guéménée ; puisque le comte d'Artois , dont l'inclination , ainsi que celle de la reine , étoit tournée du côté de la dissipation & de la prodigalité , ainsi que des plaisirs & des fêtes , ne la quittoit jamais.

Louis XVI , flatté d'être pere , en fautoit

Ainsi , en toute équité , on ne doit point juger mal d'un homme qu'on verroit souvent aller dans de mauvais endroits , quoiqu'assurément on regarde ces démarches comme très-scandaleuses. Il en est de même des démarches inconsidérées des femmes.

d'allégresse , embrassoit & la mere & la fille . Dans l'enthousiasme de sa joie , il prend l'enfant précieux dans ses bras , le porte sur le balcon , & dit : *N'est-ce pas bien là ma fille ? ne me ressemble-t-elle pas ? n'en suis-je pas le pere ?*

Il me semble , en apprenant cette anecdote , voir le bon Henri porter ses enfans sur son dos , comme un cheval , & dire à un ambassadeur : *Monsieur , n'avez-vous pas des enfans ? il faut bien les amuser ?*

Tous les pères sont enchantés de leur premier-né , & le discours de Louis , que la malignité a tourné en ridicule , ne lui en fait pas moins honneur , puisqu'il est l'expression d'un sentiment naturel.

Le prince Louis , cardinal de Rohan , se moquoit de la simplicité , de la bonhomie de Louis XVI , de son entrée dans Paris ; & cependant à la cour il applaudissoit , comme les autres courtisans , aux volontés du monarque .

Marie-Antoinette en couche , étoit visitée à chaque instant par son auguste époux , qui entroit dans le cabinet du travail avec ses ministres , & les quittoit sur-le-champ , en disant , *je vais voir la Reine* . Il alloit & revenoit comme un tendre moineau qui est pere pour la première fois ; mais les affaires d'état n'en

étoient que plus retardées , & les surprises plus communes ; car les courtisans qui étudient le foible des princes , qui sont toujours aux aguets , faisaissent avec empressement tous les moyens qui peuvent couvrir leur jeu & les enrichir.

La Reine toujours vive , toujours fringante , ne pouvoit s'assujettir au goût , à l'inclination des médecins ; elle avoit raison . Vermond , son accoucheur , plus politique & moins ambitieux que les autres en apparence , ne contrarioit point les inclinations de la Reine & plaisoit davantage . Le tempérament des allemandes est bon & solide ordinairement : la Reine ne vouloit pas s'assujettir au despotisme des sectateurs d'Hypocrate ; elle vouloit être maîtresse de ses actions , autant que la nature le permettoit , & elle commença à déplaire à ses médecins titrés , qui sont flattés d'être un instant souverains , en assujettissant leurs souverains à leurs vaines formules .

La Reine , entière dans ses sentimens , éprouvant toute la force d'un tempérament sain & actif , robuste & léger , rejetta toutes les ordonnances de nos pharmacopole , & voulut être maîtresse de son régime , puisque le hasard lui en avoit donné la puissance .

Vermond acquit donc le plus grand crédit

auprès d'elle , & il l'employa fructueusement ; en lui faisant agréer son frère pour lecteur & confident. Un abbé lecteur d'une reine , secrétaire mystérieux d'une reine , qui ne lit que des ouvrages profanes à une reine , manque essentiellement à son état ; mais l'ambition de parvenir , de dominer , comme Agrippa , gendre d'Augste , sous le nom de son maître , lui fit oublier le culte de l'Eternel , pour s'attacher au culte d'une mortelle qu'il pouvoit induire facilement en erreur , comme il l'a fait.

L'abbé de Vermond qui bâtissoit sa fortune sur les fondemens de l'intrigue & de la faveur de son frere , se prêtoit à la volonté des prélats qui jouissoient de quelque crédit , afin qu'il pût , comme la vigne rampante , s'attacher à l'ormeau , puisque sa naissance vile ne lui permettoit pas d'aspirer aux premières places pour lui-même .

Il prépara la voie à l'élévation au ministère , à Loménie de Brienne , archevêque de Toulouse , en qualité de premier ministre .

Mais les circonstances ne permettant pas de brusquer cette élévation tout d'un coup , Vermond & Loménie qui avoient surpris la religion de la reine , y procédèrent par degrés .

Cependant la princesse de Guéménée fut nommée gouvernante des enfans de France ,

& la reine fut se divertir à l'hôtel Soubise, avec le comte d'Artois, au mariage qui fut célébré entre le prince de Guéménée & la princesse de Rochefort. On fit le *racroc*, c'est-à-dire, qu'on donna de nouveaux bals à Versailles, à l'hôtel du prince de Guéménée, où la reine fut encore l'héroïne du bal. Ces fêtes coûterent des sommes immenses au gouvernement, pendant que *Louis* étoit occupé à sa forge à faire de mauvaises clefs & de mauvaises ferrures.

On récompensa Daudet de Jossan, chevalier d'industrie, agent & confident du cardinal de Rohan, en lui donnant le syndicat de Strasbourg, sa patrie, pour avoir fait ce mariage (1); cette place vaut au moins vingt mille livres de revenus.

Il est à propos de dire que le Prince-Louis de Guéménée, dont il s'agit ici, n'est point le

(1) C'est le même qui a eu ce fameux procès, à cause de la femme Korneman, qui avoit été l'un des amans de madame Lebrun, devenue ensuite maîtresse de Calonne. Elle fut enfermée par ordre du Roi, du temps de ses amours, avec Daudet, sur la réclamation de son pere & de son époux, par Goupil, inspecteur de police: mais la lettre de cachet fut levée par le crédit du prince Louis, & Goupil enfermé pour avoir eu l'audace d'exécuter les ordres du Roi, sans l'attaché du Noir, lieutenant de police.

cardinal de Rohan , mort évêque de Strasbourg , dont celui-ci est successeur & héritier du nom.

Le Prince-Louis , connu actuellement sous le nom de cardinal de Rohan , jouissant de la faveur de la Reine , affectoit toutes les marques d'hypocrisie possible pour surprendre la religion de cette princesse. Lorsqu'on portoit le viatique à son oncle le cardinal de Rohan , il suivoit à pied , une torche à la main , le St. Sacrement depuis l'église jusqu'à l'hôtel de son oncle , & il eut la modestie *pharisaïque* de le faire employer dans toutes les gazettes.

Ce même prince , lors de son exaltation au cardinalat , avoit eu le soin scrupuleux de faire mettre dans toutes les gazettes qu'il étoit nommé cardinal , & que pour soutenir sa nouvelle dignité , le Roi alloit lui donner de bonnes & de grosses abbayes. Il ne se conduissoit ainsi que par politique , afin d'étourdir ses créanciers & de leur enlever le désir de se plaindre à la cour , & de lui faire perdre par-là son crédit , parce qu'on favoit qu'il entretenoit un ferrail nombreux , à grands frais , pour ses menus plaisirs ; & il étoit important pour ses intérêts que la cour ne fût pas instruite de ses débauches.

Néanmoins le bruit scandaleux de sa con-

duite vint frapper les oreilles de la Reine , & cette princesse en ayant été justement offensée , le cardinal fut disgracié .

Cet événement suscita beaucoup d'ennemis à la Reine ; les princes du sang alliés à la maison de Rohan , & non moins prodigues , ni débauchés , prirent parti contre Marie-Antoinette ; l'on publia des libelles abominables , des anecdotes honteuses pour ses mœurs ; mais comme la plupart de ces libellistes étoient des créatures des princes , partisans du cardinal , ou soudoyés par lui , la police ferma les yeux sur ces atrocités .

Cependant la famille des Guéménées accablée de dettes , par la profusion étonnante qu'ils faisoient des biens de la cour , & leur disgrâce mettant un obstacle à leurs prodigalités , firent banqueroute , & se déchainèrent contre la Reine .

L'on publia dans le même tems que le comte de Vergennes , bon patriote , économie sévère & ministre actif & vigilant , avoit fait arrêter deux ou trois fois vingt ou trente millions , que la Reine envoyoit à son frère l'Empereur . L'on ajouta même que la Reine , qui étoit accouchée depuis peu d'un dauphin , lui avoit dit : *M. le Comte , pensez que l'Empereur est mon frère , & que le comte lui avoit répon-*

du : Madame, je le fais ; mais je n'oublie pas que monseigneur le Dauphin est votre fils.

On prétend que ces paroles furent la cause de la mort de M. le comte de Vergennes , à qui l'on dût donner du poison , comme l'on avoit dû en donner au comte de Maurepas , sous prétexte qu'il avoit trouvé la Reine & le comte d'Artois , en flagrant-délit , tels que Vénus & Mars furent surpris dans les filets de Vulcain , aux yeux de l'Olimpe assemblé .

Si l'on en croit la comtesse le Valois de la Motte , cette excroqueuse , cette courtisane & concubine du cardinal de Rohan , ce fut la duchesse de Polastron de Polignac qui empoisonna le comte de Maurepas ; mais elle ignore qui a versé dans les veines du comte de Vergennes le poison mortel , quoiqu'elle fasse entendre que le coup partoit de la reine .

C'est ainsi que cette femme vile & criminelle s'y prend pour faire suspecter & haïr des princes & des princesses , en alléguant sa propre turpitude dans l'affaire du collier , dont il est évident que le dépécement & le produit est entré dans ses mains , dans celles de son mari , & non dans d'autres . Or d'après cela , qui a commis le crime de cette fameuse escroquerie ? N'est-ce pas ceux à qui le crime a profité , & qui avoient conséquemment le droit

de le commettre ? suivant la maxime de *Cæsius Longinus*, préteur romain , juge redoutable & inflexible , dont le tribunal étoit l'écueil des accusés , *cui bono* , dont le sens est qu'on ne fait jamais de crime sans avoir quelque profit en vue.

Le cardinal de Rohan , grand-aumônier de France , se servoit , comme les autres ministres , du nom des malheureux & des infortunés qui lui présentoient des placets pour intéresser l'humanité du roi en leur faveur ; mais il s'appliquoit , comme Amelot & quelques autres , la générosité de *Louis* , & en privoit les nécessiteux. Si ces derniers eussent osé s'en plaindre , les cachots les plus profonds leur auroient servi de retraite.

Necker , d'abord directeur du trésor royal , & bientôt du contrôle général , qui s'étoit appliqué à la banque & au commerce , sans aucune connoissance profonde des finances , voulut réchauffer le système de Law , le raffiner & le présenter sous une nouvelle forme. La magie de son style lui attira l'admiration des hommes de lettres & du peuple , qui étoit fort-aise de voir un contrôleur général de sa classe pour mortifier les nobles ; mais les bons politiques ne voyoient dans Necker qu'un ambitieux , qui youloit traiter un royaume

comme une maison de banque , & pécher en eau trouble.

Il s'opposa aux dépenses excessives de la Reine & du comte d'Artois , & la modestie de ce ministre s'empressa de publier ses refus & ses oppositions dans toutes les gazettes , pour complaire au peuple & capter sa bienveillance : cependant il profitoit de l'aveuglement de la nation , pour satisfaire les financiers & des spéculateurs avides , en permettant l'exportation des grains. Il supprima & retrancha beaucoup de dépenses & d'officiers de la maison du Roi , de la Reine & des princes. Il ne plut pas à la Reine , & fut enfin disgracié.

Louis XVI , toujours ennemi du faste & de la dépense , se faisoit réserver quelquefois pour le foir , le plat qu'il avoit trouvé à son goût au dîner. Dur pour lui-même , plus que pour les autres , il couche sur six matelas , piqués de telle maniere qu'ils sont aussi durs qu'une planche.

Comme le parlement lui avoit fait une députation , à la tête de laquelle étoit le premier président d'Aligre , pour lui faire des remontrances , le Roi qui étoit occupé à travailler à sa forge & à ses ferrures dans un grenier du château , où il avoit établi son ætna & sa fournaise , ayant appris l'arrivée de la dépu-

tation , se rend à son audience ; & comme il étoit harassé des plaintes parlementaires qui se multiplioient , il reçut très-mal le discours du président , & leur dit : *Allez-vous faire f..... de ce ton brusque & énergique qu'on lui connoît.* Le président lui ayant demandé : *SIRE , votre majesté veut-elle qu'on enregistre sa réponse ?* Louis se calma un peu , & les écouta avec plus de patience.

LOUIS aimant à se promener seul , ayant entendu dire que le prince de Montbarrey , qui avoit succédé au comte de Saint-Germain , étoit malade , se transporta chez lui ; mais il fut bien surpris de voir que le prince de Montbarrey , qui s'étoit exempté du travail ministériel , sous prétexte de maladie , donnât un repas splendide à plusieurs seigneurs , au lieu que le Roi se contentoit d'un repas frugal . Cette visite fut la cause de la juste disgrâce de ce ministre , qui fut renvoyé sur-le-champ .

Il y avoit long-tems qu'on se plaignoit de n'avoir point un port suffisant dans la Manche , pour servir de retraite aux vaisseaux du Roi : l'on se rappelloit le combat malheureux de la Hougue , où la marine de France fut abîmée : c'est pourquoi l'on résolut de construire à Cherbourg des forts redoutables , de former un grand bassin , & de fonder des îles

aux environs, à la faveur de machines coniques, pour y placer des batteries, afin de servir de retraite & de défenses aux flottes françaises, en cas de besoin.

On dépensoit tous les revenus de la Normandie, pour continuer cette entreprise & les fortifications. Quelques ministres se rendirent à Cherbourg, ainsi que le comte d'Artois, pour visiter les travaux; & sur le compte avantageux qu'ils en rendirent au Roi, LOUIS fut curieux de voir par lui-même les travaux. Toujours guidé par l'esprit d'économie, il traça lui-même le plan de son voyage & de la dépense; ne voulut, pour l'accompagner, que le ministre de la marine (1), son capitaine des gardes, avec quelques gardes-du-corps, pour obvier aux frais.

Toutes les villes par où passa le roi témoignèrent la plus grande satisfaction de voir un souverain que son peuple adore. L'on donna des fêtes brillantes; l'on jeta des fleurs devant de lui; les routes en étoient jonchées: il sembloit que LOUIS, depuis Versailles jusqu'à Cherbourg, marchoit au milieu d'une belle procession, puisque ses sujets formoient une double haye pendant toute sa route.

Une vieille femme vint trouver le roi au

(1) Le maréchal de Castric.

dessus de Bayeux , sur la grande route : elle voulut absolument le voir & lui parler ; mais les gardes la rebutant & la chassant , cette femme persévérande comme la Cananée , appercevant le roi , sentit redoubler son courage , & ramassant tous ses efforts , elle jeta un grand cri . Louis l'entendit , & s'étant informé du motif , fit approcher cette femme , & l'embrassa , comme avoit fait autrefois le grand Henri , à l'égard d'une pauvre vieille .

Une jeune fille se présenta aussi au roi , & lui demanda la permission d'épouser un jeune paysan qu'elle aimoit , puisque ses parens s'y opposoient , & ne vouloient pas consentir au mariage , parce que l'amant n'étoit pas fortuné . LOUIS exauça les tendres vœux de cette jeune bergere , & le mariage fut célébré quelques jours après .

Comme le roi avoit couché au château de Thuri-Harcourt , chez le duc d'Harcourt , gouverneur de la province de Normandie , & chez le duc de Beuvron son frere , au Havre-de-Grace , en revenant à Versailles , le duc d'Harcourt , gouverneur du dauphin , déjà très-riche par ses places , ses emplois , les bienfaits de la cour & la possession d'une partie des domaines de la couronne , demanda & obtint l'abbaye de Cherbourg , dont le revenu

considérable auroit été mieux employé à secourir de pauvres gentilshommes , qui ont dépensé leur fortune au service de la nation.

Le parlement de Paris faisit l'absence du roi pour mettre à exécution l'arrêt qu'il avoit rendu contre la fameuse comtesse le Valois de la Mothe , dans l'affaire du collier (1) ; elle fut fouettée , marquée & barrée par la main du bourreau ; elle fit mille extravagances , vomit les plus horribles blasphèmes contre le roi , la reine & les Bourbons , qu'elle accusoit ensuite de vouloir déshonorer le sang des Valois , après avoir usurpé leurs droits au trône ; mais son escroquerie étant manifeste , personne ne la crut & ne la plaignit.

LOUIS , de retour à Versailles , prenoit plaisir à raconter son voyage à Cherbourg , & les divers ouvrages qui avoient frappé sa

(1) La trop fameuse affaire du collier , escroqué par le canal du cardinal de Rohan , au profit de sa concubine & de sa maîtresse , est trop fraîche pour entrer dans le détail . Il suffira d'observer que l'intrigante le Valois avoit voulu accuser la Reine d'être complice de cette escroquerie ; lorsque Marie-Antoinette n'a eu aucune part à cette affaire scandaleuse ; que l'impudente calomnie avoit trouvé le secret de l'y faire entrer , afin que les escrocs couverts de son manteau royal , pussent impunément l'insulter , & lui faire payer le prix de leur escroquerie .

curiosité

curiosité : si quelque seigneur s'approchoit de lui , il s'empressoit de lui demander : *Avez-vous été à Cherbourg ?* Si la réponse étoit négative , le roi se tournoit d'un autre côté ; de sorte que les courtisans furent obligés de faire ce voyage , pour se rendre agréables au monarque.

Avant ce voyage , Louis avoit nommé contrôleur-général des finances Calonne , intendant de Lille , protégé de la reine & des princes .

Tous les Français éclairés qui voyoient les ministres des finances se succéder avec la plus grande rapidité , pensoient que le corps politique de l'état étoit bien malade , puisqu'on appelloit si souvent des médecins , & qu'on les changeoit de même . Calonne , en vrai charlatan , s'empara du timon des finances . Ses remèdes , selon lui , étoient infaillibles ; c'étoit autant de spécifiques ; mais il ressemblloit à ces médecins qui gagnent leur vie à tuer des malades . Il aimoit la France pour lui , & non pour elle ; aussi a-t-il bien su retirer ses épingle du jeu , & s'enfuir avec la pelotte , comme les autres charlatans ses confreres .

Le roi , durant son ministere , convoqua les notables de son royaume , pour recueillir leurs avis sur la situation affligeante des

finances , & pour y remédier. L'archevêque de Narbonne (Dillon) accusa Calonne de déprédation , de mauvaife administration , d'être parvenu au ministère accablé de dettes , de les avoir acquittées , & de s'être prodigieusement enrichi en si peu de tems. Calonne fut donc disgracié , & il prit la fuite , chargé de ses richesses , pour éviter la restitution qu'on lui auroit demandée avec sa tête. Les notables n'apporterent néanmoins aucun remède au corps politique. Ils s'occupèrent de leur intérêt personnel , & oublièrent celui de la nation.

Cependant le mal empiroit toujours , & Laurent de Villedieuil , créature du comte d'Artois & son secrétaire , fait rapidement directeur de la librairie , intendant de Rouen , & contrôleur-général , ne peut remplir dignement cette place. Il donna sa démission au roi , en lui demandant une heure d'audience , pour lui dire la vérité , disoit-il , pour la dernière fois. LOUIS y consentit ; & après avoir entendu Villedieuil , il lui frappa sur l'épaule , en s'exprimant ainsi : *L'on m'avoit toujours bien dit que vous étiez un honnête homme.*

On avoit déjà essayé de surprendre le roi , en lui inspirant des passions pour le beau sexe , l'amour du jeu , &c. Mais LOUIS , économie

par caractère , continent par tempérament , n'avoit point succombé aux pièges des courtisans ; cependant , à force d'étudier le foible du monarque , l'on parvint à lui inspirer une passion qui , égarant sa raison , devoit laisser les courtisans maîtres , sous son nom , des richesses & des trésors de la France.

J'ai remarqué que LOUIS avoit une inclination extrême pour l'art de la ferrurerie ; qu'il avoit établi une forge , une enclume dans un grenier du château , dont une des fenêtres donnoit sur l'avenue de Paris , & qu'il travailloit comme un diable à faire de mauvaises clefs ; tandis que les courtisans plus adroits , avoient le passe-par-tout qui ouvroit les coffres-forts du trésor-royal. L'on profita donc du goût décidé du roi pour lui inspirer une passion qui lui étoit inconnue.

Comme le feu de sa forge , de sa fournaise ardente , l'échauffoit terriblement , on s'avisa de l'accoutumer peu-à-peu à la boisson , au vin de Champagne & au vin de Tokai. Son travail l'altérant excessivement , il ne faisoit pas de difficulté de boire , & c'est là le piège qu'on lui tendoit , afin de profiter des égaremens de sa raison pour lui surprendre des ordres contre son intérêt & celui de la nation.

On lui avoit fait signer un jour , dans un

moment d'ivresse , un bon de 600,000 liv. pour la reine,

Villedeuil , alors contrôleur général , refusa net de le payer , parce qu'il venoit de délivrer cent mille écus pour la reine ; mais il garda le *bon* & le présenta au roi , qui dit qu'il ne se rappelloit pas d'avoir donné ce *bon* , & le jeta au feu.

Tous les malheurs qui sont arrivés aux François par les ordres du Roi , ne l'ont été que par des ordres surpris dans l'ivresse , parce qu'alors il ne jouissoit pas de sa raison ; c'est pourquoi il ne s'en souvenoit pas le lendemain.

Louis avoit donné le petit *Trianon* à la reine , qui y donnoit des bals champêtres & publics , les fêtes & dimanches , où tout le monde prenoit des rafraîchissemens à ses dépens. Le Roi alloit souvent visiter la Reine à *Trianon* ; mais en étant revenu un jour , il se trouva mal dans sa voiture , cassa une des glaces avec sa tête , & rendit tout le vin qu'il avoit bu.

Ignorant quel étoit le genre d'incommodité qu'il avoit éprouvée la veille , le monarque interrogea son valet-de-chambre , & lui ordonna de lui dire comment on appelloit la situation dans laquelle il s'étoit trouvé la veille. Le

valet-de-chambre hésita un peu , mais sur l'ordre réitéré du Roi , il répondit que la situation dans laquelle il s'étoit trouvé , étoit celle d'un homme ivre ou plein de vin. *Comment cela se peut-il* , repliqua Louis , je n'avois bu que trois verres de vin avec la Reine ? Il se peut qu'un malaise imprévu du Roi avoit occasionné cette indisposition ; mais la Reine qu'on s'efforçoit de rendre odieuse au peuple , fut accusée , quoique bien témérairement , d'enivrer le Roi , afin de lui faire signer tout ce qu'elle vouloit.

La duchesse Polastron de Polignac , qui avoit autant d'habileté & d'ambition que la maréchale d'Ancre , employa son crédit & les ressources de son esprit pour prendre un ascendant extraordinaire sur celui de la Reine. Méchante , artificieuse , débauchée & cruelle , cette autre Médée mit tout en usage pour satisfaire son ambition & diriger la Reine.

Marie-Antoinette ne tarda point à succomber à tous les artifices de cette sirène ; elle ne se trouvoit bien qu'avec elle , & ne se conduissoit que par ses conseils. Lorsque la duchesse étoit en couche , la Reine ne laissoit passer aucun jour sans l'aller voir. Si nous eussions été dans le tems des superstitions , l'on auroit cru que la duchesse l'avoit ensorcelée.

Cette femme protégeoit Calonne , & lors de son ministère , elle excitoit toutes les prodigalités de la Reine , parce que les sommes immenses qu'on tiroit du trésor royal servoient à favoriser son luxe , son ambition & sa convoitise , aux dépens de la nation .

Ce fut donc la duchesse de Polignac qui fut nommée gouvernante des enfans de France ; or l'on doit penser quelle devoit être l'éducation de princes confiés d'abord à une banqueroutière & ensuite à une débauchée !

De méchans gouverneurs ou précepteurs , des gouvernantes fans mœurs comme fans conduite , sont de dangereux instrumens auprès de jeunes princes .

Gilles Romain exhortoit le roi Philippe-le-Bel , à imiter les rois de Perse , qui donnoient à leurs enfans quatre maîtres ou gouverneurs , par rapport aux quatre vertus nécessaires à ceux qui doivent régner . Le premier leur donnoit des leçons de prudence ; le second leur inspiroit l'amour de la justice ; le troisième les accoutumoit adroitemment à la tempérance & au mépris des voluptés ; le dernier leur enseignoit l'art de la guerre , & leur proposoit les exemples de courage & de constance de leurs glorieux ancêtres . Il faut espérer que la révolution qui vient de s'opérer , inspirera aux rois

de France le désir de se conformer à un usage si digne de la majesté.

Les brigues & les cabales élevèrent enfin Loménie de Brienne à la dignité de premier ministre. Pour se conformer à l'inclination économique du Roi, il affecta de déclarer qu'il ne vouloit ni pensions, ni appointemens; cependant ce vertueux prélat s'est contenté, à la sortie de son glorieux ministère, pour signaler son désintéressement & la fidélité de ses promesses, de huit cents mille livres de revenus, de la survivance de l'archevêché de Sens pour son neveu, d'une pension pour son frère, d'une place pour sa nièce, &c. &c. (1). L'on doit juger du désintéressement des autres ministres, par la conduite de celui-ci. N'ai-je pas eu raison de dire que la simplicité de Louis XVI ne sert qu'à faire des hypocrites.

Sous le ministère de Brienne, on flatta l'inclination du Roi pour sa forge & son enclume, en le débarrassant du fardeau de la royauté, dont se chargeoit le modeste prélat. Sous pré-

(1) L'abbé Terrai avoit offert au pape 500000 liv. pour un chapeau de cardinal; mais la cour de Rome ayant regardé cette somme comme trop modique, cet abbé n'obtint point le chapeau; Loménie de Brienne, plus prodigue encore des trésors de la France, a donné un million; & le voilà cardinal.

texte de lui ôter la fatigue de recevoir des visites ou des députations importunes de ses sujets & des grands , qui n'étoient point partisans du principal ministre , on enleva au Roi la liberté de voir , de parler , & d'être vu ; on le tint , comme dans une cage , pour le rendre farouche & furieux ; on engrappa , comme un chapon dans une muë , celui qui étoit né pour le travail & pour les fatigues de la guerre. On cherchoit à amollir & abatardir le courage de celui qui doit être jour & nuit en sentinelle , & veiller sur toutes les parties de l'état. L'on épargna point le vin de Tokai , pour surprendre les ordres les plus dangereux & les plus cruels , que *Louis* n'auroit jamais signé , s'il avoit été dans la plénitude de sa raison. Nous allons voir combien de maux une telle conduite a attirés à la France.

Le Roi devint gros & gras , & sa corporance , si mince autrefois , l'emporta bientôt sur l'embonpoint de ses frères.

Je vais parcourir rapidement les opérations du prélat ministre , & l'on verra combien l'événement a justifié la fatalité de la naissance de *Louis*.

Brienne voulut établir l'impôt territorial & du timbre. Les parlemens s'y opposèrent avec force , à cause de leurs terres , & non par amour

du bien public. Brienne fit tenir une séance royale , pour contraindre le parlement à l'enregistrement de ces deux édits ; mais il eut la prudence d'envoyer le Roi , comme un petit garçon , & de ne pas y venir lui-même.

Le duc d'Orléans & deux conseillers du parlement furent exilés dans des châteaux , pour avoir usé de la liberté de la parole qui leur a été accordée de tout tems.

On n'écouta donc aucune remontrance , & le parlement fut transféré à Troies , dans le tems qu'on remplit de bayonnettes , de gardes-Françaises & de gardes-Suisses le palais de Thémis , devenu ainsi le temple de Mars & de Bellone.

Le comte d'Artois qui y étoit venu pour faire enrégistrer des édits , fut hué , sifflé & moqué par la populace , au point qu'il fut obligé de sauver sa vie par la fuite , après avoir eu la témérité d'ordonner de faire feu sur les citoyens , ce qui ne fut pas exécuté ; un seul de ses pages ou officiers fut tué sur la place.

Le palais-marchand devint une espèce de camp militaire : cependant la populace , gagnée par des gens adroits , s'attroupa dans plusieurs endroits de Paris. Les Bretons envoyèrent des députés au Roi , mais le bon sire étoit enfermé , & son géolier de Brienne ne permet-

toit pas qu'on le vit. Les députés ayant parlé un peu haut , furent arrêtés , conduits à la Bastille & dans d'autres lieux. Les Bretons en envoyèrent le double , en disant que si l'on arrêtoit encore ceux-ci , ils en enverroient cent , dans quinzaine , puis que toute la province viendroit les délivrer , si l'on attentoit à leur liberté.

Tout cela échauffa les esprits : la populace ameutée à la place dauphine , commit quelques excès. Brienne fit venir plusieurs brigades de maréchaussées , & des régimens de cavalerie pour contenir & punir cette populace. Le Roi donna le commandement de la ville de Paris au maréchal de Biron , avec ordre de repousser la force par la force. On incendia les corps-de-gardes du guet à pied qui , sous le commandement du chevalier Dubois , avoit blessé & tué plusieurs citoyens.

L'on arrêtoit tous ceux qui passoient sur le *Pont-neuf* , on les faisoit descendre de voiture , mettre à genoux , le chapeau à la main , crier : *Vive Henri IV , vive Louis XVI , au diable Lamoignon , &c.* Les gardes-Françaises ayant poursuivi sur le boulevard une troupe de personnes , firent main-basse sur eux , par ordre du maréchal de Biron. Brienne & Lamoignon ayant été disgraciés , en apparence , la popu-

l'lace voulut mettre le feu à leurs hôtels ; mais heureusement des ordres prudens furent donnés , & le progrès des flammes fut arrêté.

Le parlement rappelé , les exilés rappelés , Necker rappelé au timon des finances , le Roi promit la convocation des états-généraux demandés par le parlement ; mais auparavant , il convoqua une seconde assemblée des notables , pour donner leur avis sur la forme de la tenue des états - généraux. Le Roi ayant recueilli les sentimens , se détermina pour l'opinion de Necker , qui étoit que le tiers-état eût un nombre égal de députés à celui des deux autres ordres. Il n'y avoit que douze voix pour le tiers-état.

Dès cet instant , les sages prévirent que le peuple auroit la prépondérance. L'incendie des corps-de-gardes du guet , présagea qu'on les purifioit , pour y recevoir la garde-nationale qui feroit créée. Le pavillon de Flore aux Tuilleries , ayant passé aussi par les flammes expiatoires , annonça aux sages les grands événemens qui sont arrivés , & le séjour de la famille royale dans le palais des Tuilleries ; mais le peuple , moins éclairé que les philosophes , ne pouvoit prévoir ces événemens , qui étoient encore cachés pour lui dans les ténèbres de l'avenir.

Je n'ai rien dit des meurtres & du massacre des citoyens qui furent commis dans le Dauphiné & dans plusieurs autres provinces de France , par les militaires , en exécution des ordres de Brienne , qui vouloit tremper sa soutane dans le sang de ses compatriotes , afin d'obtenir le cardinalat , puisque sa robe seroit teinte d'avance en rouge.

Ces actions cruelles & féroces , inspirant naturellement aux peuples la haine la plus juste contre la noblesse sanguinaire qui commandoit les troupes contre leurs frères , leurs concitoyens & leurs amis , devoient faire augurer à la noblesse & au clergé que le peuple , ayant la prépondérance & la force en main , ne tarderoit pas à sécouer le joug de ses anciens tyrans.

Le parlement , vénal depuis plusieurs siècles , content d'habiter le sanctuaire de Thémis , pour y faire régner l'injustice , ne prévoyoit pas que le peuple , accablé sous le poids de leurs iniques arrêts , profiteroit des momens favorables pour engloutir les monstres qui le dévoroient , & que le parlement , en l'instruisant de sa force & de ses droits , lui apprenoit à connoître que LOUIS étoit le roi de la nation , qu'il ne feroit qu'un avec ses peuples , & que le parlement qui vouloit

être roi , seroit anéanti par le même moyen qu'il avoit employé pour anéantir l'autorité royale.

Les parlemens , les nobles , les prélats étoient les orgueilleux , les superbes AMANS de ce siècle , qui avoient érigé des potences , dressé des batteries de canon , pour faire périr le peuple , les HUMBLES MARDOCHÉES qui vouloient sauver les jours du moderne Assuérus . Il n'étoit donc pas étonnant , ou plutôt il étoit juste que ceux qui avoient marché sur les traces de l'ancien Aman , subissent le même sort .

L'hiver de 1788 ayant été fort long , fort dur & fort âpre , on vit le roi répandre de larges aumônes ; mais malheureusement elles furent mal distribuées , comme il arrive toujours , quand les aumôniers sont infidèles , & que leur puissance les met à l'abri de la punition des loix . Le duc d'Orléans se signala par de nombreux bienfaits ; & sur la représentation qu'on lui fit de l'infidélité du pasteur , dans la dispensation de ses aumônes , il donna un ordre sévère qui fit trembler l'économie infidèle . Ces actions , dignes de la vertu & de l'humanité d'un prince qui se fait une loi d'être l'ami des malheureux , le fit surnommer *le pere du peuple* . Mais les ennemis de sa gloire , incapables d'imiter ses vertus , s'efforcèrent de

répandre un vernis désagréable sur les motifs de ses libéralités , pour le rendre suspect au Roi.

Une grêle furieuse avoit précédé cet hiver rigoureux ; les moissons , les vignes furent frappées de ce fléau dans l'espace de plus de vingt-huit lieues ; ce qui réduisit une multitude de propriétaires & de fermiers à la mendicité.

Le Roi , revenant de Rambouillet , fut assailli de cette grêle impétueuse ; il se regardoit entre la vie & la mort ; mais s'étant fait conduire dans une ferme voisine , il reprit ses sens , & quelques bouteilles de vin de Tokai lui firent oublier ce terrible ouragan , le danger qu'il avoit couru , & signer , sans y penser , les ordres qui ont produit tous les maux que je viens de rapporter.

Lors des assemblées des districts de Paris , au mois d'avril 1789 , pour l'élection de députés aux états-généraux , un ecclésiastique qui en vouloit à un riche fabricant , qui n'avoit pas voulu lui donner sa marchandise à crédit , parce qu'il ne l'avoit pas payé précédemment , donna de l'argent à quelques mauvais sujets pour calomnier l'honnête fabricant , le faire voler & assassiner par la populace.

Cela occasionna une petite guerre civile

dans le faubourg Saint-Antoine ; la maison, les meubles, les magasins du fabricant, furent pillés, volés & brûlés.

Le combat dura trois jours entre un régiment de cavalerie (1), les gardes-françaises & les artisans qui s'étoient assemblés de toutes parts. Au premier combat, les habitans furent vainqueurs, ainsi qu'au second ; mais le duc du Châtelet, colonel des gardes, ayant fait venir de l'artillerie, & donné l'ordre de faire feu & main-basse sur tous les citoyens, il y eut un massacre horrible, où il périt une infinité d'innocens ; car il y avoit peu de coupables. L'on fit grâce aux auteurs barbares de cette sédition, & l'on pendit trois malheureux qui n'avoient pas le moyen d'acheter la faveur du juge.

LOUIS dédommagea le fabricant des pertes qu'il avoit essuyées ; n'auroit-il pas été plus juste de condamner les auteurs à réparer le tort qu'ils lui avoient fait, que de charger la nation de la réparation du crime des scélérats ?

Le 4 mai 1789, se fait à Versailles l'ouverture des états-généraux ; jamais procession, de mémoire d'homme, ne fut plus majestueuse & plus imposante ; mais à peine les députés du tiers-état vouloient procéder en commu-

(1) Royal-Cravattes.

nauté à leurs opérations , que les députés de la noblesse & du clergé , n'agissant que par orgueil , se divisaient , ne voulant pas se confondre avec les députés du peuple qu'ils méprisoient. Ils s'obstinèrent à vouloir former des chambres différentes , & à opiner par ordre , & non par tête.

Les communes se plaignoient vivement , & le Roi leur donnoit raison , lorsqu'elles s'adressoient à lui : il donnoit de même raison à la noblesse & au clergé ; de forte que rien n'avancoit. Les députés des nobles & du clergé manœuvroient fourdement , tenoient des conciliabules nocturnes & secrets , tantôt au château , tantôt ailleurs. L'archevêque de Paris se jeta même aux genoux du Roi , pour demander le renvoi de Necker & des ministres qui étoient pour le peuple. Son hypocrisie ayant été découverte , il fut lapidé par le peuple le lendemain ; & sans la vitesse de ses courriers , il eût laissé la vie sur la place.

Necker arriva dans le tems que l'archevêque & ses partisans tourmentoient & excédoient le Roi. Sa présence imprévue fit pâlir ses ennemis ; & LOUIS dit à Necker , que fatigué de leurs importunités & de leurs persécutions , il yenoit de signer son renvoi , mais qu'il n'en feroit rien , & sur-le-champ il déchira l'ordre fatal.

Cependant

Cependant les nobles & le clergé, connus depuis sous le nom d'aristocrates, firent venir secrètement 40000 hommes de troupes réglées vers la capitale, afin d'avoir, par les armes, ce qu'ils n'avoient pu obtenir par ruse & par adresse.

Les gardes-Françaises, heureusement mécontents de leur nouveau colonel, refusèrent de faire feu sur le peuple de Versailles, qui s'assembloit dans les cours & dans la galerie du château. Cela irriتا la noblesse & le duc du Châtelet, qui fit emprisonner quelques gardes, pour avoir refusé d'exercer quelques actes de violence contre les citoyens : c'est pourquoi le peuple fut briser leurs fers, & obtint leur grâce du Roi.

Le 11 de juillet, à neuf heures du soir, Necker fut exilé; ce qui répandit, le lendemain, dimanche, la consternation la plus générale dans Paris. On interrompit tous les spectacles, ou plutôt le peuple les fit fermer; mais le soir, le prince de Lambesc, à la tête de sa troupe, entra dans le jardin des Tuilleries, où il fit tirer sur les citoyens qui se promenoient, & fendit le ventre, avec son sabre, à un vieux médecin. Les citoyens effrayés, crièrent *aux armes*; une multitude s'arma de pierres, & chassa le prince de Lambesc & sa

troupe à coups de pierres , malgré les décharges qu'il faisoit faire sur eux. Les gardes-Françaises se réunirent aux bourgeois , & ils remportèrent l'avantage.

Ainsi la place de *Louis XV* a vu périr une infinité de citoyens , lors des réjouissances du mariage de *Louis XVI* avec Marie-Antoinette ; elle a vu toutes les boutiques de la foire de Saint-Ovide embrasées , des marchands péris dans les flammes sous le règne de *Louis XVI* ; elle a vu les massacres & les meurtres commis récemment par les ordres de Bezenval , Lambesc , &c.

Puisse cet événement tragique être le dernier qui se passe , non-seulement dans cette place , mais encore dans tout le royaume !

La nuit du 12 au 13 , tout Paris fut sur pied ; le peuple brûla les barrières , enfonça les boutiques de tous les armuriers & fourbisseurs , pour s'emparer des armes. Ceux qui n'en avoient pas , s'armoient de bûches , de bâtons & d'outils , fourches & poignards. Toutes les églises sonnèrent le tocsin , & les districts se rassemblèrent.

On arrêta le 13 des bateaux de poudre & de blé destinés pour le champ de Mars , où les aristocrates avoient fait camper des troupes étrangères , & tous les couriers furent

conduits à l'hôtel-de-ville ; ce qui découvrit le complot formé contre la capitale.

On investit le 14 la Bastille , qui fut prise , malgré la trahison du marquis de Launay , qui avoit fait entrer quatre-vingt personnes , sous prétexte de parlementer , & sur lesquelles il fit tirer .

De Launay , Flesselle , prévôt des marchands , & Dupujet , eurent la tête tranchée . On les promena dans Paris au bout d'une pique . Le même jour , le Roi instruit de cette révolution , se transporta le soir à Marly , accompagné d'un seul capitaine de ses gardes , & revint deux heures après à Versailles .

Le 17 après midi , le Roi vient sans suite se jeter entre les bras de la nation , qu'on lui avoit représentée comme furieuse ; ce qui marque la plus haute confiance d'une part , & la plus grande fidélité de l'autre . Quarante députés avoient précédé & annoncé l'arrivée du monarque , dès le 14 .

Cependant on avoit exigé à Versailles , que le duc d'Orléans y restât en ôtage avec ses enfants pour répondre du Roi ; mais l'on ne se conduissoit ainsi que pour faire suspecter ce prince bienfaisant .

Le 22 , Foulon & Berthier de Sauvigny furent immolés à la juste fureur du peuple ; d'où

je dois conclure qu'il est plus facile encore de se soustraire à la vengeance des rois , qu'à celle d'un peuple outragé.

Le 23 juillet, Necker de retour , vient à l'hôtel-de-ville accompagné d'un peuple immense qui le combloit de bénédictions , ainsi que le Roi qui avoit daigné rappeler un ministre chéri.

Le pain qu'on avoit bien de la peine à se procurer , à cause de l'impéritie des administrateurs , qui permettoient aux seigneurs , aux communautés , aux collèges & aux maîtres de pensions de cuire chez eux , ce qui privoit les boulangers de farine , parce que tous ceux-là faisoient chacun de petits magasins de farine chez eux , & ils répandoient ainsi la disette ; le manque de pain , dis-je , occasionna une nouvelle révolution. Le repas splendide donné à Versailles , le jeudi précédent , par les gardes-du-corps du roi aux officiers du régiment de Flandres & autres , à la fin duquel on méprisa la cocarde nationale , contribua encore à cette révolution.

Mounier , ex-président de l'assemblée nationale , a prétendu que c'étoit l'effet de l'*ivresse* , & que le Roi & la Reine avoient pris plaisir à voir cette orgie. N'y avoit-il point encore quelques verres de tokai pour surprendre le

Roi? Car rarement un homme à jeun aime à se rencontrer avec un homme ivre. Les Romains avoient tellement en horreur ce vice, qu'ils permettoient à leurs esclaves de s'enivrer, afin d'inspirer à leurs enfans la même horreur. Est-ce qu'un françois sobre & tempérant ne pense pas comme ces sages républicains? Quoi qu'il en soit, les femmes des halles se réunissent le 5 octobre, s'arment de pistolets, veulent aller à Versailles demander du pain, venger l'affront fait à la cocarde, & amener le Roi & la Reine au louvre. Elles engagèrent les gardes-Françaises & la garde-Nationale à les suivre. L'on promit & l'on força le marquis de la Fayette à se mettre à la tête de la garde-Nationale, pour aller à Versailles. Ce n'est pas que ce commandant n'eût désiré d'avoir le Roi à ses ordres, au lieu d'être *aux ordres du Roi*, mais il craignoit que l'événement ne répondant point à son attente, Louis ne le fit punir.

Les femmes arrivées à Versailles (1), ayant

(1) Ces femmes se transportèrent chez M. de St. Priest, ministre de la maison du Roi, & lui demandèrent du pain. Ce ministre leur répondit bien spirituellement : „ Mesdames, quand vous n'aviez qu'un Roi, „ vous ne manquiez pas de pain ; à présent que vous en „ avez douze cents, allez leur en demander ”.

été maltraitées par les gardes-du-corps , une d'elle en tua un d'un coup de pistolet , sept autres furent tués par ceux qui accompagnaient les femmes , & l'on porta les têtes de deux au bout des piques , dans Versailles & dans la capitale.

Le Roi demande grâce pour ses gardes , le peuple l'accorde , demande à hauts cris que *Louis* vienne à Paris fixer sa résidence ; le Roi y consent , & vient avec la famille royale & tout le peuple , le 6 octobre , à l'hôtel-de-ville , signer la constitution , & de là il se rend aux Tuilleries , où il a établi sa résidence.

L'assemblée nationale s'étant rendue inséparable du monarque , le suit & vient tenir ses séances à l'archevêché. Les tribunes tombent & blessent quelques députés. On la transfère au manège des Tuilleries , où le jour des morts elle a décrété que les biens de l'église appartennoient à la nation.

On dit que le Roi sanctionne les décrets , pressé par les circonstances où il se trouve , & qu'ayant demandé à aller faire la St. Hubert , le marquis de la Fayette lui répondit que sa majesté le pouvoit , mais qu'il donneroit dix

Un seul soleil desséche nos marais , disoient les grenouilles ; s'il vient à se marier & qu'il ait des enfans , il nous faudra donc tous périr !

mille hommes pour la sûreté de sa personne. Ainsi *Louis* aima mieux rester.

Ayant voulu aller souper au Luxembourg, chez Monsieur, le marquis de la Fayette dit qu'il en étoit le maître, qu'il lui donneroit trois cens hommes pour sa garde; & le Roi ne sortit pas.

L'on voit que toute la garde-nationale reçoit les ordres du marquis de la Fayette, qu'il se rend où il veut, accompagné ou non accompagné, à sa volonté; mais le Roi est obligé de se soumettre à la volonté du marquis de la Fayette, & il ne peut point sortir sans compagnie & sans gardes, s'il le veut, à moins que le marquis de la Fayette n'y consente.

Qu'on ne croie pas que *Louis* ait dessein de s'absenter pour perdre la couronne, il est trop bien conseillé. C'est peut-être un effet de la Providence qu'il reste comme enfermé, parce que la sanction qu'il donne à tous les décrets, n'émanant point d'un homme vraiment libre, si par hasard les décrets se trouvoient défectueux dans la suite & ruineux, ce seroit une occasion favorable pour les faire casser & annuler, & rendre le peuple heureux.

On a décidé dans les droits de l'homme, qu'il n'y auroit d'autre distinction que celle

des vertus & des talens. L'on a décrété depuis, qu'il y auroit distinction entre ceux qui payent un marc d'argent & au-de dessus , & ceux qui payent moins , les premiers feront tout , les autres ne feront rien (1); or les décrets sont remplis de contradictions , se contrarient & se détruisent l'un l'autre ; il est donc bien important qu'il se trouve un moyen de les rectifier & de sauver le peuple : or ce moyen se trouvera dans la main du monarque.

Il est impossible de faire de nouvelles loix à la place des anciennes , dans une ancienne monarchie : on ne connoît pas les vices des premières , & l'on connoît les défauts des autres. Il est donc bien plus sage & bien plus sûr de réformer ; mais pour que la réforme soit bonne & solide , il faut qu'elle plaise au plus grand nombre , non de l'assemblée , mais de la nation ; autrement la courte prudence des réformateurs n'ayant pas prévu les inconveniens de leurs réformes , entraîneroit leur ruine & celle de l'état.

C'est en vain qu'on veut établir un gouver-

(1) C'est ainsi qu'on préférera la bourse au mérite , le banqueroutier au marchand infortuné , mais honnête ; l'usurier à l'homme désintéressé ; l'étranger riche au patriote pauvre , mais vertueux ; l'âne d'or à l'aigle .

nement qui tienne un peu de la monarchie, de l'aristocratie & de la démocratie ; mais tôt ou tard l'une des trois viendra toujours à excéder , parce qu'il y aura des vices , des dissensions , des jaloufies & des oppressions , tant qu'il y aura des hommes. Il est donc impossible que ce gouvernement soit de longue durée , ni même qu'il soit tranquille , jusqu'à ce qu'il ait pris une des trois formes , à l'exclusion des autres ; & comme les François aiment leur Roi , que cet amour est comme inné dans leurs cœurs , le peuple se retournera tôt ou tard du côté de son Roi , & il aura raison.

Des libelles ont publié que le comte d'Artois avoit formé le projet d'assassiner le Roi son frère , pour régner , en profitant du tumulte , de la confusion & du désordre. L'on cite pour témoin le comte d'Estaing , à qui ce complot a dû être découvert ; mais la fausseté de cette calomnie sort de ce que la mort du Roi n'auroit pas mis la couronne entre ses mains , mais en celles du Dauphin ou de Monsieur.

Il est également absurde de croire que le duc d'Orléans ait aspiré au trône. Il a toujours dédaigné toutes les places , n'a voulu être président d'aucune assemblée , s'est toujours tenu à l'écart ; d'ailleurs n'est-il pas trop élo-

gné du trône , pour avoir eu la témérité d'y porter ses vues ? On l'a traité de lâche ; mais un prince qui s'est exposé dans des ballons , ne craint pas pour sa vie. S'il eût été coupable , les officiers & seigneurs qui le trahissoient , & qu'il a renvoyés , n'auroient pas manqué de découvrir ses projets ; mais si le duc d'Orléans s'est absenté , c'est qu'il étoit mécontent de voir que l'assemblée nationale ne prenoit pas une bonne tournure ; & afin qu'on ne le soupçonnât point d'être chef de parti , ni de s'opposer aux vues du monarque , ou de les favoriser , il a eu la prudence de s'éloigner jusqu'à ce que la constitution soit faite.

Le 20 du mois de décembre , un soldat de la garde nationale ayant tiré un coup de fusil par mégarde , dans les appartemens du Roi , leurs majestés en ont été vivement effrayées ; mais instruites du fait & de l'imprudence du garde , qui a déclaré que son fusil avoit parti au repos , la famille royale s'est rassurée .

Souvent d'une occasion légère naissent des choses de la dernière importance ; ainsi , je n'ai pas dû négliger les petites choses , puisqu'elles servent à approfondir les grandes . Mon exactitude a donc été tout-à-fait nécessaire dans la

vie du Roi, puisqu'il faut connoître les princesses par les ongles , comme les lions.

Historien fidèle & sincère , j'ai raconté les défauts aussi bien que les vertus de Louis XVI : ainsi les louanges que je lui ai données sont sincères & véritables , puisqu'il y a quelque mélange de blâme , & que j'ai infusé deux onces de venin , avec trois cens livres de sucre.

Les malheurs que vient d'éprouver *Louis* , & les contradictions qu'il effue encore tous les jours , lui faisant abandonner la forge qui l'altère , & le tokai qui interrompt sa raison , le rendront ferme & constant , & feront de lui le plus grand Roi de l'univers. Il fera provision de vertus à l'école du malheur , & son expérience procurera le bonheur de ses peuples.

Marie-Antoinette se défiant désormais des Circé modernes , n'écoutant que son cœur , ses sentimens & son esprit , contribuera par ses tendres soins au bonheur de son auguste époux , & à la félicité de la nation.

S U P P L É M E N T

A LA VIE DE LOUIS XVI.

LA nuit du 24 au 25 décembre , fut arrêté le marquis de Favras , avec la princesse d'Anhalt Schambourg , son épouse , par la garde nationale , qui les conduisit à l'abbaye ; le marquis fut décrété de prise-de-corps , & conduit au châtelet ; son épouse fut élargie .

On accuse le marquis d'avoir formé le projet d'enlever le Roi , & de le conduire à Péronne .

MONSIEUR , frère du Roi , accusé par un pamphlet , d'être de concert avec le marquis de Favras , d'avoir fait négocier par lui l'emprunt de deux millions pour consommer ce complot , se transporte à la ville , avec le plus grand empressement , se justifie de ce bruit sourd , en disant qu'il étoit si absurde , qu'on n'attendroit pas de lui qu'il se justifiât ; qu'il n'a aucune relation avec le marquis de Favras , ancien capitaine de ses gardes-Suisses ; & que , s'il s'est chargé de faire trouver l'emprunt de deux millions nécessaires pour la dépense de sa maison , cette affaire de finan-

ces ne regardoit que son intendant , à qui il en avoit donné la charge.

Cet empressement de Monsieur à se justifier d'une inculpation dont il n'étoit pas loyalement atteint , a été approuvé des uns , & blâmé des autres , comme si ce prince avoit été au-devant du coup.

L'on a fait entendre en témoignage le comte de Saint-Priest , ministre de la maison du Roi , qui a déposé que M. de Favras lui avoit fait la proposition d'enlever le Roi au mois d'août ; qu'il avoit douze cents hommes prêts à s'opposer aux entreprises du maire & de la ville de Paris ; qu'il n'avoit besoin que de chevaux pour faire réussir son projet.

Si M. le marquis de Favras eût été criminel , le comte de Saint-Priest n'auroit pas manqué de le dénoncer , dès l'instant de la confidence , au comité des recherches . Ne l'ayant pas fait , il a donc regardé la proposition du marquis de Favras , comme celle d'un bon citoyen , d'un loyal François , qui , croyant la liberté & la vie de son Roi en danger , d'après les bruits populaires , a voulu sauver le monarque .

Son attention à demander l'approbation du ministre , pour obtenir celle du Roi , marque la pureté de ses intentions . Un souverain peut

demeurer alternativement dans chacune des villes de ses états; lui en faire naître l'envie, demander à l'escorter, si l'on s'oppose à sa volonté, n'annonce point un projet criminel.

Si le comte de Saint-Priest regardoit cette proposition comme imprudente, il a dû l'enfouir dans l'oubli. S'il la regardoit comme criminelle, il a dû la découvrir à l'instant même où il s'en est rendu complice.

Le marquis de Favras ayant déclaré que son emprunt & sa levée de troupes n'étoient que pour les affaires du Brabant, où l'on fait que les patriotes, selon des papiers publics, avoient voulu nommer le duc d'Orléans pour leur Stadoudher, donne un air de vérité à la déclaration du marquis, & l'inexécution du projet dont a parlé le comte de Saint-Priest, prouve évidemment que cet homme n'est pas coupable. S'il l'étoit, douze mille hommes déposeroient contre lui, c'est-à-dire, tous ceux qu'il auroit enrôlés; mais n'y ayant que trois ou quatre espions attachés aux chefs de la municipalité, qui ont déposé contre lui, qui ont été ses dénonciateurs, on doit penser que tous les faits dont on l'accuse sont apocryphes.

Un dénonciateur ne peut passer en témoignage, suivant toutes les loix. Tout comé-

dien , felon les loix romaines , étoit *turpis persona* , incapable d'ester & de paroître en témoignage ; à *fortiori* , un espion qui est le plus lâche , le plus vil & le plus infâme des hommes.

Le crime apparent dont on accuse le marquis de Favras , est d'avoir voulu enlever le Roi ; ce qui est démontré faux . Le motif secret qui le fait poursuivre avec un acharnement inconcevable , est d'avoir blâmé les opérations & la conduite despotique de Bailly , maire de la ville : d'avoir critiqué le marquis de la Fayette par jalouse : ces deux personnes couvrent leur vengeance particulière du prétexte de crime de lèze-nation , afin de conduire sur un échaffaud le marquis de Favras .

On vient d'apprendre que le comte d'Elstaing , qui est un bâtard adulterin du comte d'Estaing , dont il a dépouillé le fils légitime , comme Jacob , en lui usurpant son nom & sa fortune , ainsi qu'il est démontré dans la confession dudit comte ; est le général des espions de la municipalité de Paris ; que tout son cortège est composé d'espions , & qu'il n'y a pas un feul de ses domestiques qui ne soit sondoyé en cette odieuse qualité , aux dépens des Parisiens .

Personne ne sera surpris de ce fait , lorsqu'on

saura que le comte d'Estaing n'est qu'un brutal, une ame vile, basse & rampante, qui se ressent du vice de sa naissance. Enfant de la débauche, avare & prodigue tout-à-la-fois, il n'a jamais fait aucune belle action. Il s'est jetté, comme un enragé, sur une foible garnison angloise, qu'il a passé au fil de l'épée, s'est emparé de l'isle ; mais il a échoué devant plusieurs autres îles, quoiqu'avec des forces supérieures. Cinquante mille Français ont été massacrés, pour assouvir la rage de cet homme qui vouloit se faire tuer, ou périr plutôt que de rester avec une médiocre fortune.

Fils & frère dénaturé, traître, perfide & parjure, que pouvoit-on attendre de bon, de juste d'un tel furieux ? Les moyens les plus infâmes, les plus féroces, qui pouvoient augmenter sa fortune, lui ont toujours paru les meilleurs.

Il a voulu rendre le comte d'Artois suspect au Roi, en l'accusant d'un fratricide sacrilège, par une personne interposée ; c'étoit pour faire fuir le prince, & s'emparer du Roi, comme commandant général de la garde-nationale de Versailles. N'ayant pu réussir tout-à-fait dans son horrible projet, il s'est retiré à Paris, où il a accepté le grade de général des espions de la municipalité, pour faire périr les ennemis

mis

mis de ses mauvais desseins , & du despotisme des maires & administrateurs actuels , sous prétexte du bien public.

Les espions dénoncent l'honnête citoyen , l'accusent d'un crime imaginaire , qu'ils qualifient crime de lèze-nation , passent en témoignage contre lui , au mépris de toutes les loix ; & des magistrats soldés pour servir la haine personnelle du maire & de ses adhérens , prononcent les condamnations les plus inouies.

Le Roi n'entend parler que de conspirations contre sa personne , lorsque rien n'est plus faux. Louis en est ennuyé , dit de condamner rigoureusement les conspirateurs ; & ses bons sujets , ses loyaux François , deviennent la victime de leur fidélité , parce qu'ils blâment les injustices de nos douze cents tyrans , & qu'ils bénissent leur monarque légitime.

Si la bonté & la simplicité démesurée de Louis mènent rapidement à sa ruine la monarchie Françoise , il faut espérer que le malheur & la captivité qu'il éprouve , l'instruiront , & qu'il rétablira enfin l'ordre par une sévérité nécessaire.

Louis doit voir que les courtisans ont creusé l'abîme dans lequel il se trouve ; que ces vils adulateurs ont trompé & corrompu les prin-

ces & la famille royale ; qu'il n'y a plus d'autre moyen , pour ramener le calme , que de régner par lui-même sous l'empire de la loi , toujours supérieure aux monarques , quoique les administrateurs modernes se regardent comme supérieurs aux loix.

F . I . N .



KSIĘGOZBIÓR
MARCINA ZAMOYSKIEGO

6005 - KZ

5975-V2



